



Dossier de presse ADM

4^{ème} édition de la Conférence internationale sur la mobilité durable & Réunion annuelle de la Fédération Routière Internationale

Sur le thème : « Décarboner, financer et digitaliser le secteur routier pour une mobilité et une croissance durables »

Le 6 octobre 2022 au Palais des Congrès de Marrakech

La Conférence Internationale sur la Mobilité Durable (CIMD) est aujourd’hui devenue un point de rencontre phare pour l’ensemble des parties prenantes de la mobilité durable, qu’elles soient, institutionnelles, économiques, techniques, scientifiques ou associatives.

Forte de la réussite éclatante des trois premières éditions de cette rencontre de premier plan, La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) réaffirme une nouvelle fois son leadership dans le domaine du développement durable et organise, en partenariat avec la Fédération Routière Internationale (IRF) dont le Maroc assure la présidence, la 4^{ème} édition de la Conférence Internationale sur la Mobilité Durable et la Conférence annuelle de l’IRF.

I. Face à un contexte climatique international inédit, les acteurs se doivent de se mobiliser et de passer à l’action

1. Scenarios alarmistes de montée de la température à l’échelle mondiale

Alors que l’Accord de Paris fixe l’objectif de maintien de l’augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius, voire 1,5 degrés Celsius par rapport à l’ère préindustrielle et à horizon 2100, le 6^{ème} rapport du GIEC, Groupe d’Experts

Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat créé en 1988 par les Nations unies, déclare que l'objectif ne sera pas atteint, à moins de politiques et d'actions fortes, rapides et durables de réduction des émissions de CO₂, de méthane mais aussi des autres gaz à effet de serre. Pour étayer son propos, l'ONU annonce que la température mondiale a d'ores et déjà augmenté de + 1,1 degrés Celsius avec des dommages ressentis dans toutes les géographies et prévoit un scénario alarmiste d'un réchauffement de +2,7 °C et cela même en tenant compte des engagements consentis jusqu'à lors.

2. Secteur du transport : un élément clé dans le changement climatique

Le secteur du transport pèse à lui seul, un quart des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, et près de 30% à l'échelle européenne. Sur cette part, le transport routier passagers et fret représente plus de 75% des émissions de CO₂. Les tendances actuelles de mondialisation, d'élévation des niveaux de vie et les modes de vies amènent à accroître le volume des transports de passagers et de biens. On estime alors que les émissions mondiales du transport pourraient augmenter de 60 % entre 2015 et 2050. Or pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il faudrait que les émissions baissent de 45 % pour le fret et de 70 % pour le transport des personnes. Ainsi, la mobilité durable, et plus particulièrement le secteur routier, revêt une importance capitale constituant le tournant majeur de la prochaine décennie pour une transition énergétique réussie.

Au Maroc, le secteur du transport et de la logistique est considéré comme un vecteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre. Produisant à lui seul pas moins de 23% des émissions de gaz à effet de serre au niveau national, ce secteur est aujourd'hui entrain de se mettre à niveau sur le plan environnemental et de s'ancrer progressivement dans une logique de transition afin de devenir durable.

Aujourd'hui, l'implication des opérateurs du secteur dans le processus d'atténuation et d'adaptation n'est plus un choix : elle est devenue une obligation. En effet, si rien n'est fait, la part des émissions du secteur continuera à augmenter. Il faut donc réagir rapidement en développant un transport durable qui soit respectueux de l'environnement. Il convient de rappeler que le Royaume s'est engagé, dans le cadre de l'Accord de Paris, à réduire de 13% ses émissions de GES d'ici 2030, voire même de 32% avec un appui financier international, ce qui représente l'équivalent de 401 millions de tonnes de CO₂ entre 2020 et 2030. C'est pourquoi la mise à niveau environnementale du secteur s'impose plus que jamais non seulement pour atteindre ces objectifs mais également pour la survie même du secteur.

II. Le Maroc se fixe de grandes ambitions face à l'urgence climatique

Le Maroc se place depuis plus de dix ans en leader régional des énergies renouvelables et affiche de grandes ambitions face à l'urgence climatique. Malgré sa faible responsabilité en matière d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle internationale, le Maroc a élaboré une

Stratégie Bas Carbone à Long Terme « Maroc 2050 » en octobre 2021, dans laquelle il positionne un objectif indicatif de mix électrique à 80% d'énergies renouvelables à horizon 2050. Sur le plan international, le Maroc a rehaussé le niveau d'ambition de son engagement, initialement élevé, à un objectif conditionnel de 45,5% de réduction de gaz à effet de serre et inconditionnel de 18,3% avec un budget total de près de 40 milliards de dollars. Cela se traduit par des émissions estimées à 77,5 Mt CO₂eq à horizon 2030 bien loin des 142 Mt CO₂eq dans le scénario de base, soit une baisse de 64,5 Mt CO₂eq.

Pour atteindre les engagements des Contributions Déterminées Nationales du Maroc (CDN), le pays a défini 2 actions inconditionnelles : l'extension des tramway de Rabat et celle de Casablanca, et 5 actions conditionnelles : l'amélioration des normes environnementales des véhicules, un système de Bonus-Malus, un programme de renouvellement et de casse, un programme d'écoconduite et l'application des normes de performance en matière d'émissions de CO₂ pour les véhicules particuliers et professionnels légers neufs, et ce pour une enveloppe budgétaire évaluée à 2,2 Milliards de dollars.

III. La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM), acteur de premier plan pour une mobilité durable au Maroc

Grâce à la dynamique d'amélioration continue menée par la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) qui conçoit, construit et exploite le réseau autoroutier depuis 1989, celui-ci est reconnu comme étant l'un des meilleurs en Afrique, en raison de la fluidité et de la sécurité qu'il procure aux déplacements, ainsi que de sa connexion avec les territoires qu'il dessert en renforçant leur compétitivité et leur inclusion sociale.

Aujourd'hui, le réseau autoroutier comprend près de 1 800 kilomètres d'autoroutes, Il est emprunté quotidiennement par plus de 400 000 véhicules et capte un quart de la circulation totale du pays, il offre une multitude de services qui accompagnent et facilitent les déplacements quotidiens de plus de 1 200 000 de voyageurs : des aires de services modernes, des moyens de paiement automatiques, une assistance 24/24 et 7j/7, une information trafic en temps réel...

Mais au-delà de ces performances reconnues à l'échelle internationale, ADM n'en oublie pas pour autant son rôle primordial d'entreprise responsable et citoyenne. Elle a, depuis sa création, placé la responsabilité sociale et le développement durable parmi ses préoccupations majeures en vue de garantir aux générations futures un avenir durable et pérenne.

Dans ce cadre, ADM a mis en place plusieurs programmes concrets matérialisant son engagement envers l'environnement et son écosystème, notamment :

Programme vert pour la sauvegarde de l'environnement et la réduction de l'emprunte carbone

- Projet « Al Ard » qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et de stabiliser les sols par des techniques innovantes basées sur le génie biologique tout en créant une activité génératrice de revenu aux agriculteurs riverains ;
- Technique de compactage à sec qui permet de préserver les ressources hydriques dans la construction des infrastructures autoroutières
- Le reboisement de compensation qui consiste à replanter les arbres des superficies déboisées lors de la construction de l'autoroute, ADM a réalisé un programme de re-plantation de 3 millions d'arbres comprenant l'arganier, symbole endémique du Maroc.
- Valorisation des eaux récupérées sur la plateforme d'autoroute et ses ouvrages d'assainissement pour réutilisation en vue d'arrosage.
- Mise en place des bassins déshuileurs pour le traitement des eaux de ruissellement se déversant dans les oueds
- ...etc

Programme Azur pour l'intégration des techniques de recyclage et les énergies renouvelables

- Utilisation des techniques innovantes économes en granulats et en bitume lors de l'entretien de la chaussée autoroutière, cela consiste à valoriser et à réutiliser les matériaux présents dans les anciennes chaussées pour la mise en œuvre des chaussées remplaçantes.
- Mise en place des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les aires de service du réseau autoroutier
- Mise en place de stations de production de l'électricité à base d'énergie solaire dans les gares de péage
- ...etc

Par ailleurs, étant donné que la fluidification et la sécurisation du trafic représente un facteur important dans la limitation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique., ADM a mis en œuvre plusieurs projets structurants pour superviser, fluidifier et sécuriser le trafic sur l'ensemble du réseau autoroutier et délivrer l'information en temps réel à l'utilisateur et à l'ensemble des intervenants.

Il s'agit principalement du programme d'automatisation, un projet intégré d'une enveloppe globale d'1 Milliard de Dirhams, qui concerne à la fois la mise à niveau de l'infrastructure

réseau et informatique, la modernisation des gares de péage, la digitalisation des moyens de péage (Jawaz) et la supervision du trafic. ADM a également mis en place le Centre Info Trafic national, une infrastructure « High tech » pour sécuriser, fluidifier et contrôler le trafic sur l'ensemble du réseau autoroutier national 24/7.

IV. La Fédération Routière Internationale (IRF), co-organisateur de la 4ème édition de la Conférence Internationale sur la Mobilité Durable et la Conférence annuelle de l'IRF

Fédérant tous les acteurs du secteur des routes et de la mobilité, dans plus de 130 pays à travers le Monde, La Fédération Routière Internationale (IRF) intervient en tant qu'organisation indépendante à but non lucratif, ayant pour principale mission d'encourager et de promouvoir le développement de réseaux routier permettant l'accès et la réalisation d'une mobilité durable pour tous.

Son approche s'articule notamment autour de trois composantes stratégiques clés : le transfert de connaissances et le partage d'informations, la mise en relation de personnes, d'entreprises et d'organisations, et le travail de plaidoyer tant au niveau international, régional et national

L'IRF est aussi une plateforme de dialogue contribuant à l'échelle internationale, à mettre en place les meilleures solutions technologiques intégrant toutes les composantes que sont la durabilité, l'écologie et la prise en compte des changements climatiques, mais aussi, la sécurité, la mobilité, la rentabilité économique et les retombées sociales

L'IRF est le partenaire historique d'ADM dans l'organisation de la Conférence Internationale sur la Mobilité Durable depuis sa 1ère édition en 2016.

Depuis Mars 2022, le Maroc assure la présidence de l'IRF suite à l'élection de Monsieur Anouar Benazzouz, Directeur Général d'ADM. Cette élection vient couronner, d'une part, la présence active d'ADM sur la scène internationale des acteurs routiers et autoroutiers, et son engagement à positionner le Maroc en tant que hub régional et leader africain dans le domaine, et d'autre part, les efforts et le travail fournis par Monsieur Benazzouz en tant que vice-président de l'IRF durant les 4 dernières années.

V. La 4ème Conférence Internationale sur la Mobilité Durable & la Conférence Annuelle de l'IRF, un rendez-vous de premier ordre

Tenant compte du contexte climatique international alarmant, l'éveil des consciences laisse place à l'action. C'est tout l'objet de cette 4ème édition de la Conférence Internationale sur la Mobilité Durable & la Conférence annuelle de l'IRF, tenue autour de la thématique : «

Décarboner, financer et digitaliser le secteur routier pour une mobilité et une croissance durables » et qui se décline cette année en Conférence annuelle de l'IRF.

Objectifs et présentation de la 4^{ème} édition de la Conférence Internationale de la Mobilité Durable

A travers cette 4^{ème} édition, placée sous le signe de l'engagement et de l'action, ADM et l'IRF ambitionnent de catalyser la réalisation de grands projets structurants pour opérer la transition du secteur. ADM et l'IRF souhaitent ainsi valoriser les opportunités de la transition énergétique pour le secteur des transports tout en soulignant l'importance de l'équité et de l'inclusion notamment dans un contexte après COVID. En outre, les deux institutions mettront en lumière la création de valeur et l'innovation en matière de mobilité durable. Dans ce sens, la CIMD accueillera pour la première fois cette année, le prix de la start-up de la mobilité durable dans le cadre de l'IRF start-up label, en vue de soutenir et de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur.

Enfin, cette rencontre de haut lieu sera l'occasion d'échanges et de partages avec d'éminents intervenants politiques, institutionnels, économiques, techniques, scientifiques et associatifs, et s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

- Appréhender les enjeux de la transition du secteur des transports et l'accompagner vers une mobilité bas carbone
- Explorer les opportunités de la mobilité durable, présenter les nouveaux modèles économiques et les perspectives pour le Maroc, l'Afrique, l'Europe et au-delà.
- Partager les expériences de financement vert mis en place dans le cadre de la finance climat, des plans de relance après la crise COVID et dans le cadre de la coopération internationale
- Présenter les projets « bas carbone » dans le secteur routier à l'échelle internationale
- Suivre les avancées en matière d'engagements et de règlements internationaux,
- Présenter les conclusions de la CoP26 au regard des thématiques liées à la mobilité durable en vue de préparer une synthèse au comité de la CoP 27, prévue en Egypte
- Présenter les avancées nationales importantes, rappeler la position du Maroc et communiquer auprès de la communauté internationale, de l'engagement du Royaume pour l'environnement et plus particulièrement pour la mobilité durable.
- Dialoguer et faire murir les réflexions entre les parties prenantes : acteurs publics, privés, opérateurs, usagers et organisations non gouvernementales

- Mettre en relief les expériences de développement, d'équité et d'inclusion au travers de projets structurants d'infrastructures
- Proposer des solutions pertinentes au service de la mobilité durable, notamment pour le verdissement de l'infrastructure, la massification des énergies vertes et la démocratisation du numérique
- Sensibiliser et informer sur les enjeux, les évolutions, les défis et les perspectives de la mobilité durable et des infrastructures routières, notamment au regard des nouvelles technologies, des grandes percées du digital et des différentes innovations

Des thématiques à la fois actuelles et importantes :

ADM et IRF, proposent de décortiquer, en profondeur, la thématique « *Décarboner, financer et digitaliser le secteur routier pour une mobilité et une croissance durables* », et ce à travers cinq sessions importantes :

Session inaugurale : Le transport routier pour une croissance durable et inclusive

Cette session a pour objectif de présenter le contexte international de la transition énergétique, d'exposer les grandes tendances, les orientations et décisions de la commission européenne, de partager les conclusions de la COP26 et d'échanger sur les perspectives d'évolution du secteur du transport routier des personnes et des marchandises. Cette session entend également expliciter la vision nationale en matière de mobilité durable notamment dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement.

Session 1 : Innover la réalisation des projets grâce aux nouvelles technologies et à la finance verte

Cette session vise à partager les expériences de grands projets d'infrastructures routières bas carbone ayant par exemple été financé par un fonds vert ou par un plan de relance, à présenter les nouveaux modes de financement, à préciser les concepts, la taxonomie et l'actualité autour de la finance.

Session 2 : Nouvelles technologies, solutions et services innovants

La deuxième session se déroulera au niveau de l'espace d'exposition, vise à donner un aperçu des projets structurants et des solutions innovantes pour le développement et la mobilité durable, avec notamment pour objectifs de créer des liens entre besoins et solutions et de faciliter les échanges et les synergies entre les différentes parties prenantes.

Session 3 : Parier sur l'Innovation : Start-ups

ADM et l'IRF, sensibles à la richesse du capital humain, de l'innovation et de la création de valeur, ont souhaité, encourager les entrepreneurs dans la mobilité durable, en leur donnant tribune et en mettant en lumière leurs solutions et propositions de valeur.

Les startups internationales finalistes du Label "IRF Start-ups" et des Start-up marocaines, sont invitées, durant cette session, à présenter leurs projets en 3 minutes devant des grands acteurs et institutionnels de la mobilité durable.

Session 4 : Permettre un changement significatif grâce à un impact mesurable

L'objectif de cette dernière session est de réfléchir à la manière d'aborder la durabilité à la fois au niveau des projets et au niveau des institutions, en vue de maximiser les impacts souhaités et de s'assurer de leur effectivité. Par ailleurs, cette session est également l'occasion de partager les objectifs du 2^{ème} plan international pour la sécurité mondiale porté par les Nations Unis, le plan « Decade to Action for Road Safety » pour la décennie 2021-2030.

VI- En marge de la rencontre, l'IRF fera des annonces spéciales :

Les Statistiques Routières Mondiales

Produites depuis 1964 par la Fédération Routière Internationale (IRF), les Statistiques routières mondiales (www.worldroadstatistics.org) sont devenues, au fil des années, un outil de référence primordial pour les parties prenantes qui souhaitent analyser, comprendre et rendre compte des tendances et évolutions mondiales, régionales et nationales dans le secteur routier et au-delà. Cette 59^{ème} édition annuelle comprend les dernières données couvrant les années 2015 à 2020. Elle comprend plus de 200 indicateurs liés à la route et au secteur des transports répartis dans 11 sections, couvrant plus de 200 pays et territoires.

La Personnalité de l'année dans le domaine de la mobilité durable

Le prix de la personnalité de l'année est décerné chaque année depuis 1951 par l'IRF en vue d'honorer des personnes qui ont apporté des contributions significatives et inspirantes dans le domaine des routes et des transports. Ce prix a distingué certaines des personnalités les plus influentes dans le monde des transports pour leur engagement envers ce que l'IRF définit comme étant une mission qui lui est propre : celle de promouvoir le développement de réseaux routiers qui permettent l'accès et la mobilité durable pour tous.

Le Prix « Startup Label » de l'IRF

L'IRF a lancé le label « IRF Startup », destiné à soutenir et valoriser un pool de startups innovantes, fiables, à impact positif, dirigées par des équipes crédibles et en capacité de déployer des solutions techniquement solides et réalisables dans la durée.

Pour obtenir le label, chaque start-up est passée par un processus d'évaluation approfondi articulé autour des critères suivants : lien avec les domaines de la route (sécurité, financement, systèmes intelligents, les technologies liées à la connectivité, à l'automatisation, à l'électrification et à la numérisation, la performance et la durabilité), les impacts environnementaux et sociaux, le niveau d'innovation et la capacité de l'entreprise à le garantir, l'attractivité du marché, sa viabilité et son évolutivité et enfin, le profil des fondateurs.



QR Code de la brochure de la 4^{ème} édition de la CIMD